

Plan de formation
« Cursus Projet Artistique Individuel »
du 6 octobre 2008 au 15 juin 2009
un stage de 638 heures sur 29 semaines

Objectif du stage : à partir d'un projet personnel de création (scène et enregistrement), perfectionner toutes les techniques utiles au chanteur (voix, scène, formation musicale, écriture, connaissance de l'environnement socioprofessionnel...), prendre conscience des réalités du métier et acquérir les savoir-être et savoir-faire de l'artiste professionnel.

Public visé, pré-requis : artistes de la chanson ayant entamé une démarche de professionnalisation et souhaitant développer un projet personnel original. Sélection sur dossier (CV-bio et lettre de motivation), entretien et audition.

Déroulement : chaque stagiaire crée et réalise son projet individuel sous la forme d'un tour de chant et d'un enregistrement. Accompagné par un « coach » et un musicien arrangeur, il est amené à préciser sa personnalité artistique propre (choix du répertoire, de la couleur musicale, scénographie...). Tout au long du parcours, il perfectionne ses acquis techniques dans les disciplines dominantes et fondamentales sous la forme de cours en groupe réduit ou individuel. Des présentations scéniques régulières sont organisées dans différents lieux de chanson. Des arrangements, l'enregistrement d'une pré-maquette et d'un CD promotionnel sont réalisés. En fin de cursus, diverses actions, dont plusieurs concerts accompagnés par des musiciens professionnels, permettent la promotion des différents projets et la présentation des stagiaires à la profession, ceci parrainé par un artiste renommé.

En début de cursus, un spectacle collectif combinant comédie et chanson est créé et joué à plusieurs reprises. Un partenariat avec des musiciens en formation de l'EDIM est également proposé : chaque stagiaire doit collaborer avec un musicien pour la création en commun d'un ou deux morceaux qu'ils doivent présenter ensuite sur scène.

Des évaluations individuelles trimestrielles et bilans ponctuent ce parcours. Ils permettent de définir des objectifs professionnels personnalisés pour chaque stagiaire et d'envisager leur insertion professionnelle.

Contenu et intervenants : 22 heures hebdomadaires en moyenne durant 29 semaines

- **Identité et création artistique** : suivi individualisé par un intervenant « coach » qui permet une réflexion complète autour de la création et de l'identité artistique. – Elaboration d'une fiche de présentation de l'artiste (photo et rédactionnel) – 43,5 heures / Intervenants : **Véronique Gain et Hervé Delaiti** (coachs), **Bruno Valet** (photos), **Daniel Pantchenko** (rédactionnel).
- **Travail vocal** : approche individualisée de la technique vocale appliquée au projet artistique du stagiaire - vocal training pour une approche plus collective et créer un lien avec la formation musicale. – 43,5 heures / Intervenants : **Anouk Manetti et Véronique Lortal** (technique vocale), **Olenka Witjas** (Vocal training).
- **Expression scénique**: approche individualisée de l'interprétation appliquée au projet artistique du stagiaire – 72 heures / Intervenants : **Laurent Malot**
- **Comédie chanson** : création, répétition et représentations d'un spectacle collectif combinant comédie et chanson – 51 heures / Intervenants : **Hervé Laudière ou Tristan Haspala**
- **Ecriture** : travail sur le répertoire de 5 à 6 chansons originales à partir de séances d'écriture ou de rencontres d'auteurs – 59 heures / Intervenants : **Eric Guilleton**
- **Composition ou initiation instrument** : en parallèle, pour les compositeurs : travail de composition sur le répertoire original de chaque stagiaire / pour les « non-compositeurs » : travail d'un instrument de musique – 30 heures / Intervenants : **Gérard Gabbay, Anne Claire Marin, Hervé Delaiti**
- **Direction musicale et arrangements** : travail individuel, création et mise en forme musicale de 5 à 6 chansons originales – 59 heures / Intervenants : **Gérard Gabbay et Michel Goubin**
- **Rencontre avec un musicien** : chaque stagiaire collabore avec un musicien en formation à l'EDIM pour la création en commun d'un ou deux morceaux qu'ils doivent présenter ensuite sur scène.– 18 heures / Intervenants : **Michel Goubin et Christophe Gauthier (EDIM)**
- **Contexte professionnel** : étude du secteur socioprofessionnelle de la chanson et des droits de l'artiste – 15 heures / Intervenante : **Olenka Witjas**
- **Mini-stage Contexte professionnel** : étude approfondie du secteur socioprofessionnelle de la chanson et des droits de l'artiste – mini stage de 5 jours en partenariat avec l'**IRMA**
- **Projet professionnel** : définir et développer son projet professionnel et ses réseaux relationnels dans le secteur de la chanson – 1 heure hebdomadaire / Intervenants : **Stéphane RIVA**
- **Répétitions, concerts** : répétitions et présentation scénique (1ères parties de la programmation de l'Espace Christian Dente et mini-festival) d'un tour de chant d'environ une demi-heure : **divers intervenants du cursus**
- **Enregistrement d'un CD promotionnel et gala de fin d'étude** : répétitions, enregistrement et présentation scénique avec 4 musiciens professionnels à disposition en complément de la formule de chaque artiste : **divers intervenants du cursus**
- **Réunions de coordination** : 9 h / Intervenants : **Michel Goubin** (réfèrent du cursus)
- **Formation musicale** : 4 groupes de niveaux possibles - 1 heure 30 hebdomadaire durant 27 semaines. / Intervenants : **Benoît Demuyneck ou John Knight**
- **Scènes ouvertes** : présentation du travail des différents cursus en situation professionnelle – 2,5 heures hebdomadaires – Intervenants selon le cursus
- **Suivi personnalisé** : entretien, suivi, conseil personnalisé, aide au projet - 0 heures 30 hebdomadaire en moyenne / Intervenante : **Olenka Witjas**

Infrastructure, équipements et moyens à disposition du stagiaire :

- salle de spectacle avec scène, sono, piano, régie lumière.
- nombreuses salles avec clavier, petite sono, système d'écoute et d'enregistrement, tapis de relaxation.
- studio d'enregistrement numérique.
- base de données de partitions et espace documentation à disposition des stagiaires comprenant un accès internet, postes MAO
- invitations et tarifs préférentiels pour des concerts – abonnement offert pour les spectacles d'ACP la Manufacture Chanson et les concert de l'Espace Christian Dente
- annonces d'offres d'emplois et concours du secteur chanson,
- tarifs préférentiels pour la mise à disposition de salles de travail

L'équipe pédagogique d'ACP la Manufacture Chanson assure, de manière informelle, un suivi personnalisé des stagiaires dans le cadre de leur insertion professionnelle, souvent longtemps après la fin d'un cursus...

A l'issue du cursus le « certificat de formation artistique d'ACP la Manufacture Chanson » est délivré. Diverses aides à l'insertion professionnelle sont menées ensuite, en direction des anciens stagiaires : organisation d'auditions privées à la demande de professionnels (producteurs, tourneurs, directeurs de castings...), diffusion sur Internet, programmation sur scène, suivi personnalisé des anciens stagiaires, constitution d'un réseau relationnel (annonces, bons plans...).

Modalités pratiques

Effectif : 6 à 12 stagiaires

Dates : du 6 octobre 2008 au 15 juin 2009 (interruptions vacances scolaires zone Paris)

Nombre d'heures : 638 heures (22 heures hebdomadaires)

Horaires des cours : les lundis, mardi, jeudis et vendredis entre 12 h et 22 h 30 (certains jours des cours peuvent avoir lieu en soirée notamment le jeudi) le planning est donné en début de stage.

Lieux des cours : ACP la Manufacture Chanson 124 avenue de la République 75011 Paris

Coût de la formation : 5 945 € assurances et adhésion comprises (réduction possible de 1 980 € sous forme de bourse sur demande motivée par écrit en cas de financement personnel sans condition de revenus, soit un coût de 3 950 € + 15 € d'adhésion – facilités de paiements possibles : voir les « modalités de paiement » du règlement intérieur)

Les informations du présent dossier sont non contractuelles
et annoncées sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté.
(le nombre d'heure par discipline n'est pas contractuel et uniquement donné à titre indicatif...)

